



AVIS PUBLIC

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

Conformément au Code municipal, le conseil municipal adoptera le budget 2023 et le Plan triennal d'immobilisation 2023-2025, le 12 décembre 2022, à 19 h, lors d'une séance spéciale qui se tiendra à la salle Paul-Beaulieu, située au 390, rue Matawin.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 2^e jour de décembre, 2022.

Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication d'un avis public

Je, Sébastien Gariépy, directeur général et greffier trésorier de la municipalité Saint-Michel-des-Saints, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du Budget 2023, en date du 2 décembre 2022, entre 13 h et 16 h 30, à la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière, à la mairie et publié sur le site de la municipalité www.smds.quebec.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce **2^e jour de décembre deux mille vingt-deux (2022)**.

Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier